



ANNEE 2023

FICHE INSCRIPTION INDIVIDUELLE

A retourner au secrétariat du CESU 23 par mail : sec.cesu23@ch-gueret.fr
1 mois et demi avant la date de formation

FORMATION CONCERNEE <i>Cocher la case correspondante</i>	DATE DEMANDEE <i>A partir du calendrier de formation</i>	Coût de la formation
<input type="checkbox"/> AFGSU 1		280.00 €
<input type="checkbox"/> AFGSU 2		420.00 €
<input type="checkbox"/> RECYCLAGE AFGSU 1		140.00 €
<input type="checkbox"/> RECYCLAGE AFGSU 2		140.00 €
<input type="checkbox"/> Autre formation, intitulé : _____		

Une copie de la formation initiale ou l'attestation du dernier recyclage est à joindre à cette fiche d'inscription.

STAGIAIRE	EMPLOYEUR
<i>Nom Prénom</i>	<i>Entité</i>
<i>Date de naissance</i>	<i>Adresse</i>
<i>Fonction</i>	
<i>Besoins aménagement pour personne en situation handicap <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</i> <i>Si besoin contacter cadre CESU 0555514857</i>	<i>Tél :</i>
	<i>Mail</i>

Si facturation différente de l'établissement indiqué ci-dessus, préciser

Nom de l'organisme payeur

Adresse

Conditions de participation :

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre chronologique d'arrivée. En cas de formation complète, les candidats sont inscrits sur une liste complémentaire et seront prévenus dès qu'un désistement survient.

Toute annulation doit parvenir par mail au secrétariat du CESU avant les 15 jours calendaires précédents la date de formation. En cas d'annulation d'inscription effectuée moins de 15 jours avant le début de formation, 50 % du prix de la formation sera facturé. Le jour d'entrée en formation, si l'agent n'est pas présent, 100% du coût de formation sera facturé. Toutefois un participant empêché peut être remplacé par un autre stagiaire jusqu'au jour d'entrée en formation. Une convention de formation sera envoyée par le CESU 23 avant l'entrée en formation.

Fait à

Signature et Cachet de l'établissement

Le.....